

COMITE SYNDICAL DU 28 MAI 2010

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix, le 28 mai à 17h30, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 17 mai 2010, s'est réuni dans la salle des Assemblées d'Amiens Métropole, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Présents	Absents
1. Jean-François VASSEUR	1 - Daniel BEAUPERE
2. Jean-Marie BLONDELLE	2 - Alain BRIERE
3. Michel CAPON	3 - Jean-Claude BUISINE
4. Sébastien HARDY	4 - Denis CADIX
5. Olivier JARDE	5 - Didier CARDON
6. Marion LEPRESLE	6 - Daniel CARPENTIER
7. Dominique MAGNIER	7 - François DEBEUGNY
8. Jean-Luc PETIT	8 - Isabelle DEMAISON
9. Jean-Claude RENAUX	9 - Yannick DESSAINT
10. Jean-Pierre TETU	10 - Daniel DUBOIS
11. Michel WATELAIN	11 - Philippe GREUET
	12 - Francis LEC
	13 - Patrice LETALLE
	14 - Serge OLIVIER
	15 - Paul PILOT
	16 - Daniel PROUILLE
	17 - Dominique PROYART
	18 - Catherine QUIGNON
	19 - Gilbert SAVY
	20 - Laurent SOMON
	21 - Sarah THUILLIEZ
	22 - Jean-Marc WISSOCQ

• **QUORUM.** Après le défaut de quorum constaté lors de la réunion du 17 mai, il n'y a pas de nécessité de réunir le quorum pour cette séance.

• **POUVOIRS DE VOTE :**

- Jean-Claude BUISINE à Jean-François VASSEUR
- Daniel CARPENTIER à Sébastien HARDY
- Isabelle DEMAISON à Jean-Pierre TETU
- Francis LEC à Jean-Claude RENAUX
- Paul PILOT à Jean-Pierre TETU
- Dominique PROYART à Jean-François VASSEUR
- Sarah THUILLIEZ à Jean-Claude RENAUX

Par conséquent, les 11 membres présents représentent 63 voix.
Michel WATELAIN s'est retiré après le vote de la délibération n°9.

• **Désignation du secrétaire de séance :** Jean-Claude RENAUX

• **Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 1^{er} mars 2010 :**

Il convient de corriger une erreur matérielle à la fin du 1^{er} paragraphe de la page 2, concernant la montée en débit et l'offre NRA-ZO de France Télécom :

Le PVS indiquait « A ce jour, nous ne pouvons intervenir sur des zones de plus de 10 lignes blanches. » Il fallait comprendre : « A ce jour, nous ne pouvons intervenir sur des zones de moins de 10 lignes blanches. »

Le Comité Syndical approuve la présente correction.

Olivier JARDE a transmis au Président de Somme Numérique copie du son courrier adressé au Préfet dans lequel il l'informe que le budget 2010 de Somme Numérique serait insincère. Ce budget a été présenté au service des finances d'Amiens Métropole et au Trésorier d'Amiens Municipale avant sa présentation aux élus. Il a été adopté par le Comité syndical le 14 janvier 2010 et transmis à la Préfecture le 20 janvier 2010. Aucune remarque n'est parvenue depuis cette date. Le délai de recours est donc passé.

I - DELIBERATIONS

1. Remplacement d'un Vice-président

Le vice-président désigné en tant que représentant du Conseil Général de la Somme est Jean-Pierre TETU.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Renouvellement des membres du BUREAU

Catherine QUIGNON a été désignée par l'Assemblée du Conseil Général de la Somme pour remplacer Daniel LEROY au Comité syndical de Somme Numérique. Le Président propose qu'elle représente également le Département au sein du Bureau de Somme Numérique.

La nouvelle composition du Bureau est la suivante :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR	1 – Sarah THUILLIEZ	1 – Daniel CARPENTIER
2 – Jean-Claude RENAUX	2 – Jean-Pierre TETU	2 – Patrice LETALLE
3 – Didier CARDON	3 – Catherine QUIGNON	3 – Laurent SOMON

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. Renouvellement des membres de la Commission d'Appels d'Offres

La nouvelle composition de la Commission d'Appels d'Offres de Somme Numérique est la suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Président	
1 – Jean-Claude RENAUX	1 – Jean-Marc WISSOCQ
2 – Patrice LETALLE	2 – Denis CADIX
3 – Daniel CARPENTIER	3 – Daniel BEAUPERE
4 – Marion LEPRESLE	4 – Sarah THUILLIEZ
5 – Jean-Pierre TETU	5 – Daniel PROUILLE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. Renouvellement des membres de la Commission RESEAUX

Jean-Pierre TETU souhaite intégrer cette Commission, en se retirant de la Commission Contenus et services. La nouvelle composition de la Commission RESEAUX de Somme Numérique est :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1– Jean-Claude RENAUX	1– Paul PILOT	1– Daniel DUBOIS
2– Francis LEC	2 – Jean-Pierre TETU	2– Michel WATELAIN

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. Renouvellement des membres de la Commission CONTENUS & SERVICES

La nouvelle composition de la Commission CONTENUS & SERVICES de Somme Numérique est :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-Claude RENAUX 2 – Marion LEPRESLE	1 – Catherine QUIGNON 2 – Sarah THUILLIEZ	1 – Patrice LETALLE 2 – Denis CADIX

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

6. Compte de gestion 2009

Le compte de gestion 2009 établi par le Trésorier d'Amiens Municipale est arrêté. Il est conforme aux résultats du compte administratif de Somme Numérique.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

7. Compte administratif 2009

Le compte administratif 2009 a fait l'objet de remarques de la part d'Olivier JARDE auxquelles le Président répond au cours de cette séance.

Ce compte administratif présente une différence importante entre les crédits d'investissement votés et les dépenses effectives. Il est précisé que l'ensemble des projets décidés par les élus ont été engagés sans exception. Les travaux de la Boucle de l'Abbeillois ont quelque peu été décalés sur l'exercice 2010. Le projet de raccordement des NRA pour le dégroupage coûtera moins cher que l'estimation initiale des travaux, mais l'ensemble du programme sera réalisé. Cet excès de prévision n'a pas été corrigé étant donné qu'il n'y a pas eu de décision modificative au second semestre 2009.

Par ailleurs, comme il est indiqué dans la note explicative, l'excédent doit être relativisé par rapport à des recettes perçues par avance et des recettes de fonctionnement correspondant à des dépenses d'investissement. Le résultat net de fonctionnement du budget annexe peut ainsi être ramené à 400 000€.

Le compte administratif 2009 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE est arrêté.

(en euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
Budget Principal	Investissement	+ 233 075,97	0,00	+ 233 075,97
	Fonctionnement	+ 41 835,00	0,00	+ 41 835,00
	TOTAL	+ 274 910,97	0,00	+ 274 910,97
Budget Annexe Philéas	Investissement	-2 187 076,14	516 029,95	-1 671 046,19
	Fonctionnement	+ 1 791 046,19	0,00	+ 1 791 046,19
	TOTAL	- 396 029,95	516 029,95	+120 000,00

Conformément à la réglementation, le Président ne participe pas au vote du compte administratif. Par conséquent, il ne peut pas utiliser les deux pouvoirs reçus de MM. BUISINE et PROYART. Les 10 membres du Comité syndical participant à ce vote représentent 55 voix.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ
1 VOTE CONTRE - Olivier JARDE
soit 49 voix POUR et 6 voix CONTRE

8. Affectation du résultat 2009

L'excédent de fonctionnement du Budget Principal constaté au Compte Administratif d'un montant de 41 835€ est affecté sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

L'excédent de fonctionnement du Budget Annexe de 1 791 046,19 € constaté au Compte Administratif est affecté en partie pour la couverture du déficit net d'investissement d'un montant de -1 671 046,19€. Le solde de 120 000€ est affecté sur la ligne 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Olivier JARDE ne souhaite pas prendre part au vote de cette délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



9. Décision modificative n°1 de l'exercice 2010

Lors de la présentation de la décision modificative, une précision est apportée sur l'ouverture de deux lignes de crédits en investissement réseaux :

- 100 000€ HT pour la pose de fourreaux ; la gestion des fourreaux est la base de la compétence d'aménagement numérique du territoire du syndicat mixte. Il convient de porter un intérêt particulier à la connaissance de ces fourreaux qui peuvent être également une source de revenus pour les communes dans le cadre des droits d'occupation du domaine public qui peuvent être demandés aux opérateurs.
- 100 000€ HT pour le raccordement d'entreprises isolées ou de ZAE ; il apparaît que les modes de calcul actuels pèsent sur les opérateurs et les empêchent de contractualiser avec des entreprises pour du service sur la fibre optique. Somme Numérique a donc intérêt dans certains cas à réaliser les extensions de réseau permettant de se rapprocher des entreprises.

La Décision Modificative N° 1 de l'exercice 2010 est approuvée.

Les montants totaux des budgets se décomposent par section ainsi qu'il suit :

Budget	Total Budget	investissement	fonctionnement
Budget principal	718 210,97	333 075,97	385 135,00
Budget annexe	4 695 188,56	3 777 453,56	917 735,00

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10. Annulation de titres de 2009

L'annulation des titres 89 et 124 de l'exercice 2009 pour un montant global de 198 333,92€ HT est approuvée. Ces titres seront réémis en 2010.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11. Adhésion Association « Des souris et des hommes »

L'association « des souris et des hommes » est porteuse d'un projet intitulé « CAJOU 2.0 » qui se veut « La Cantine » picarde du nom d'une expérience similaire menée sur Paris et qui vise à créer un lieu entre entrepreneurs de l'économie numérique et utilisateurs ou responsables de politiques publiques. Cette initiative a été mise en avant par l'étude réalisée sur l'économie numérique dans le département, qui insiste sur le peu de rencontres et de possibilités d'échanges entre professionnels du secteur sur notre territoire. L'association a ainsi repris le restaurant « Cajou » sis rue Robert de Luzarches pour en faire un lieu où des événements pourront être organisés. L'adhésion des collectivités à l'association « Des souris et des hommes » est prévue par les statuts de l'association. La qualité de membre permet de disposer du lieu pour organiser des rencontres, formations ou échanges (par exemple entre les opérateurs utilisateurs du réseau Philéas.Net et les entreprises locales, ou entre usagers des télécommunications et élus de Somme Numérique). Le montant de la cotisation s'élève à 1 500€.

L'adhésion de Somme Numérique à l'association « Des souris et des Hommes » est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Délibérations adoptées par le BUREAU du 10 mai 2010

01 – Adhésion de la communauté de communes du Val de Somme

L'adhésion de la communauté de communes du Val de Somme au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

Adoptée à l'unanimité

02 – Convention de mutualisation des télécoms avec la CC du Pays du Coquelicot et l'Office du Tourisme du Pays du Coquelicot

Le projet de convention tripartite entre Somme Numérique, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot et l'Office du Tourisme du Pays du Coquelicot est approuvé.

Adoptée à l'unanimité

03 – Conventions de mutualisation des télécoms avec des communes membres de la CC du Bernavillois

Les projets de conventions tripartites entre Somme Numérique, la Communauté de communes du Bernavillois et ses communes membres de HIERMONT, BEAUMETZ, FIENVILLERS, BEALCOURT et CANDAS sont approuvés.

Adoptée à l'unanimité

04 – Remboursement des matériels ENT de la CC du Haut-Clocher

La convention relative à l'équipement en matériel informatique dédié aux ENT des écoles des RPC de la communauté de communes du Haut-Clocher est approuvée.

Adoptée à l'unanimité

05 – Avenant n°3 au marché « Activation et Extension de PHILEAS NET » - LOT 1

L'avenant n°3 au Lot 1 du marché « Activation et extension de PHILEAS NET » est approuvé.

Adoptée à l'unanimité

06 – Avenant n°3 au marché « Activation et Extension de PHILEAS NET » - LOT 2

L'avenant n°3 au Lot 2 du marché « Activation et extension de PHILEAS NET » est approuvé.

Adoptée à l'unanimité

07 – Convention avec le Centre de Gestion de la Somme pour le développement de l'administration électronique

Le projet de convention relative aux conditions d'accès du CDG 80 aux moyens mutualisés mis en place par Somme Numérique pour le développement de l'administration électronique est approuvé.

Adoptée à l'unanimité

08 – Convention d'hébergement des données métiers sur les serveurs de Somme Numérique

Le projet de convention relative à l'hébergement des données métiers sur les serveurs de Somme Numérique est approuvé.

Adoptée à l'unanimité

09 – Convention cadre « Espace Numérique de Travail » avec l'Inspection académique de la Somme

Le projet de convention cadre Espace Numérique de Travail avec l'Inspection académique est approuvé. Cet accord remplace les dispositions de la convention signée le 30 janvier 2008.

Adoptée à l'unanimité

Arrêté du Président

Modification de la régie d'avances – arrêté du 2 mars 2010

Afin de tenir compte de la nouvelle répartition des crédits adoptée au budget primitif 2010, il était nécessaire de répartir l'avance de 2000€ entre le budget principal et le budget annexe.

Décisions du Président

Emprunt de 2 millions € - décision du 12 février 2010

Il s'agit d'un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole, pour le compte du CG80 pour l'opération de couverture des zones blanches :

Durée : 15 échéances annuelles

Commission d'engagement : 800 euros

Amortissement du capital : à échéances constantes

Taux d'intérêt : 3,73% avec périodicité annuelle

Aide antenne satellite – décision du 25 février 2010

L'aide de 150€ a été attribuée à l'EARL DEPOURCQ LES TILLEULS pour l'installation d'une antenne satellite au siège sis 2 rue de Solente - 80190 CRESSY-OMENCOURT

Aide antenne satellite – décision du 15 mars 2010

L'aide de 150€ a été attribuée à M. et Mme Laurent De Rouck pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse Le Saulchoy - 80540 CLAIRY-SAULCHOIX.

Mise à disposition de NRA-ZO à FREE – décision du 12 mars 2010

Une convention de mise à disposition d'infrastructures NRA-ZO a été conclue avec FREE, qui a demandé à ce jour la mise à disposition du NRA-ZO d'AVELUY.

Contrat d'accès aux installations de génie civil de France Télécom pour les liens NRA-SR de Somme Numérique – décision du 23 mars 2010

Dans le cadre du projet de couverture des zones blanches, il convenait de signer avec France Télécom une convention permettant la location de leurs infrastructures disponibles, notamment pour les NRA-ZO de Quend et Fort-Mahon.

Avenants n°1 –Convention d'hébergement de matériel informatique et convention de location de fibres optiques inactivées signées avec la Sanef – décision du 28 avril 2010

Il s'agit de simplifier les conditions de renouvellement de ces deux conventions en permettant un renouvellement annuel tacite et un délai de préavis de non-reconduction fixé à 2 mois.

Aide antenne satellite – décision du 3 mai 2010

L'aide de 150€ a été attribuée à M. Arnaud LEMIEGRE pour l'installation d'une antenne satellite à l'adresse LES CHAMPS HULOT - 80470 ARGOEUVES.

Marché attribué

« Services télécoms : assistance à maîtrise d'ouvrage pour un marché de prestations de services de télécommunications électroniques »

Suite à l'audition de deux sociétés avec les correspondants du Conseil Général de la Somme et d'Amiens Métropole, le marché a été attribué à la société Facility Télécoms pour un montant estimatif de 10 450€ HT.

Procédures en cours

- **Travaux d'extension du réseau PHILEAS NET** : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1^{er} juin 2010
- **Plateforme ENT et contenus pédagogiques** : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1^{er} juin 2010
- **Matériels informatiques pour les ENT** (groupement de commandes) : l'appel d'offres a été publié le 16 avril, les réponses sont attendues pour le 1^{er} juin 2010
- **DSP du réseau PHILEAS NET en régie intéressée** : la Commission de DSP réunie le 19 avril a retenu les 6 candidatures reçues dans le cadre de cet appel à concurrence. Il s'agit de : ALTITUDE INFRASTRUCTURES, AXIONE, COVAGE, France TELECOM, SFR COLLECTIVITES, TUTOR. Le programme complet de la DSP a été envoyé le 27 avril. A la demande d'un candidat pour obtenir plus de temps de réponse, les offres sont attendues pour le 15 juin au lieu du 4 juin 2010.

Olivier JARDE a interrogé le Président par courrier sur la mise en œuvre de la DSP et son rapport explicatif. Ce sujet a été débattu lors du Comité syndical du 1^{er} mars 2010.

Instance de concertation régionale sur le numérique - 4 mai 2010

Le Préfet de région a réuni les partenaires de l'aménagement numérique du territoire en Picardie le mardi 4 mai 2010.

Jean-François VASSEUR représentait à cette occasion Messieurs Christian MANABLE, président du conseil général de la Somme et Gilles DEMAILLY, Maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole. Il a exprimé son souhait que la mise en œuvre du plan national Très Haut Débit ne débouche pas sur un "écrémage" des territoires couverts par un réseau d'initiative publique par les opérateurs privés, et que les attentes en matière de montée en débit soient entendues là où ne sont disponibles que de "petits hauts débits".

Vous pouvez prendre connaissance du discours du Président et de la *présentation faite sur la situation de notre département, sur le site Web de Somme Numérique.*

Cette réunion a permis de dresser un panorama des possibilités d'intervention des collectivités, des projets et des besoins en matière de télé santé, d'usage des TIC dans l'éducation et l'enseignement ou encore dans les entreprises.

Le préfet de région, Monsieur Michel DELPUECH, a souhaité que des réunions plus "resserrées" permettent de définir les modalités de collaboration entre l'Etat et les collectivités afin que les projets de nos territoires soient aux rendez vous en particulier du programme des investissements d'avenir adopté en loi de finances rectificative.

Commission SERVICES du 9 mars 2010

Commission RESEAUX du 10 mars 2010

Commission TECHNIQUE du 20 avril 2010

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles en vous identifiant sur l'**Espace membres** sur le site www.sommenumerique.fr Rubrique « Qui sommes-nous ? » - « les actes ».

La séance est levée à 19H30.

Fait à Amiens, le 7 juin 2010



Le Président
Jean-François VASSEUR

